

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1583/SG/IAM portant interdiction de séjour

n° 74-1583/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

14 octobre 1974

Numéro JO

n° 21 du 12/11/1974

Date du numéro

12 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le District de Diibouti et dans les cercles de Tadjourah et d'Obock est interdit à Ali Guedi Sigad, né vers 1934 à Ali-Sabieh (TFAI) condamné le 21 mai 1973 par le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti, à deux ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour, pour escroquerie, écroué le 23 octobre 1972, libérable le 23 octobre 1974.